

# Enseignements généraux liés à la spécialité

## 1. Textes de référence

---

- [Arrêté du 10-2-2009 publié au Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009](http://www.education.gouv.fr/pid20873/special-n-2-du-19-fevrier-2009.html)  
↳ <http://www.education.gouv.fr/pid20873/special-n-2-du-19-fevrier-2009.html>
- Intervention de B. Porcher, dans le cadre du Séminaire La rénovation de la voie professionnelle : présentation du baccalauréat professionnel en trois ans, 2009 –  
↳ <http://eduscol.education.fr/cid45841/l-organisation-des-enseignements-dans-le-cadre-de-l-19autonomie-des-etablissements%C2%A0-approches-organisationnelles-et-pedagogiques.html>

## 2. Quelques éléments pour la mise en œuvre

---

**Le volume horaire de 152 heures correspondant aux enseignements généraux liés à la spécialité préparée est réparti par l'établissement.**

Le volume horaire et les disciplines concernées : 152 h sont attribuées à certaines disciplines.

### **Grille n°1 – sciences physiques :**

▶ français ▶ mathématiques ▶ langue vivante ▶ sciences physiques et chimiques ▶ arts appliqués.

### **Grille n°2 – langue vivante :**

▶ français ▶ mathématiques ▶ langue vivante ▶ arts appliqués.

Le choix est fermé. Cet horaire spécifique de 152 heures s'ajoute à l'horaire de base de la discipline qui est un horaire commun quelle que soit la spécialité de baccalauréat professionnel. Le choix des disciplines et la répartition des heures relèvent de l'autonomie de l'établissement.

### **Spécificité des enseignements généraux liés à la spécialité**

Les enseignements généraux liés à la spécialité :

- ▶ se distinguent de l'accompagnement personnalisé
- ▶ se distinguent du PPCP
- ▶ ne servent pas à réaliser le programme, dans le cadre d'heures dédoublées.

Les enseignements généraux liés à la spécialité s'inscrivent dans le cadre d'une contribution à la professionnalisation. Ils exigent donc :

- ▶ que les professeurs d'enseignement général et ceux de spécialité aient une connaissance mutuelle approfondie des référentiels et/ou programmes des uns et des autres
- ▶ qu'une réelle co-disciplinarité s'installe "sans fusion, ni confusion"
- ▶ que toute instrumentalisation de l'enseignement général au profit de l'enseignement professionnel soit écartée
- ▶ que les enseignants réfléchissent si nécessaire à la place de l'enseignement général en lycée professionnel.

Le volume horaire attribué à une discipline devra se faire sur la base d'un projet élaboré entre un professeur d'enseignement général (pour les disciplines concernées) et un professeur de l'enseignement professionnel. Ce volume devra être en cohérence avec l'importance de sa contribution à la professionnalisation.

### **La contribution à la professionnalisation**

La contribution à la professionnalisation peut se faire, par exemple, par :

- ▶ des activités visant à développer des connaissances et des compétences utiles à la pratique professionnelle
- ▶ des activités s'appuyant sur un contexte professionnel, sur des techniques ou des méthodes de travail spécifiques à la profession, sur des ressources qu'elle utilise
- ▶ des activités liées au suivi et à l'évaluation des PFMP
- ▶ des contenus disciplinaires qui s'ajoutent à un tronc commun (ex. modules spécifiques de mathématiques ou de sciences physiques, dont les contenus varient selon des groupes de spécialités).

Source : Bernard Porcher, L'organisation des enseignements dans le cadre de l'autonomie des établissements : approches organisationnelles et pédagogiques, in Actes du séminaire - La rénovation de la voie professionnelle : présentation du baccalauréat professionnel en trois ans, Direction générale de l'Enseignement scolaire – Paris, 20 avril 2009.

---

### **3. Pistes d'organisation**

---

- Les heures attribuées peuvent être cumulées sur une courte période en fonction du projet.
- Le projet inclut une pédagogie mettant en œuvre des activités, des démarches qui restent à l'initiative de l'équipe ; il induit une connaissance des programmes et référentiels des disciplines concernées pour dégager des compétences, des thèmes, des objets de travail communs (élaboration d'un document de travail -cahier des charges- pour spécifier les objectifs du projet, identifier les compétences mises en œuvre).
- Le projet et les activités auxquelles il donne lieu peuvent:
  - o aider l'élève à appréhender le lien entre les disciplines et à donner davantage de sens aux enseignements généraux ;
  - o être facteurs de remotivation pour les élèves en difficultés, en situation de « décrochage » ;
  - o favoriser l'implication des élèves dans leur scolarité, dans leur professionnalisation.
- La maîtrise de la langue française étant de la responsabilité de chaque discipline, il ne s'agit pas de demander aux professeurs de lettres d'être les seuls garants de l'orthographe.

### **4. Quelques orientations possibles dans les disciplines**

---

#### **Français**

#### **Exemples de projets dans les deux grands secteurs**

- Secteur industriel (« Bâtiment ») : Implication possible du professeur autour d'un projet sur l'éco-construction (cf. compétences en lien avec le troisième objet d'étude en Français, *Des goûts et des couleurs discutons-en ...* et le sujet d'étude 4, *Les sociétés face aux risques*, en géographie). Sur ce type de projet, on peut, également, travailler sur les utopies urbaines passées, en lien avec la classe de Première et l'objet d'étude en Français *L'homme face aux avancées scientifiques et techniques*.

- Secteur tertiaire : quel que soit le projet, le travail sur les compétences à l'oral sont intrinsèques aux programmes de toutes les années – rendre compte à l'oral, structurer l'expression orale – et peuvent être travaillées ; de la même manière, la capacité à rédiger une synthèse.). Par exemple, entrer dans l'échange oral par l'entretien professionnel : techniques d'expression, travail sur les codes oraux, l'argumentation directe, jeux de rôle afin de préparer le contact téléphonique puis l'entretien avec un employeur pour une PFMP.

### **Mathématiques-Sciences physiques et chimiques**

Cet horaire sert à approfondir des notions abordées dans le domaine professionnel et qui ne figurent pas explicitement dans le programme de mathématiques-sciences (calculs commerciaux, études de courbes en thermique pour les métiers liés à l'automobile, etc.).

En revanche, le programme complémentaire de mathématiques, qui est à traiter en vue d'une poursuite en STS, a vocation à être enseigné dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

### **Arts Appliqués**

Au-delà du fait que de nombreuses réalisations « artistiques » ont vocation à être fabriquées dans les ateliers, notamment dans les métiers de la production (chaudronnerie, métiers du bois, ...), il est possible de croiser les activités entre différentes spécialités autour d'un projet d'arts appliqués. Par exemple, une classe de TBGO et une de MEI décident de fabriquer ensemble des sièges LC2 (Le Corbusier) en acier et en béton.

Lors de la participation au concours « Fantastiques Créateurs », la lecture d'une ou de plusieurs nouvelles en classe de Français peut conduire à la création en Métiers de la mode et du vêtement d'un accessoire particulier (ou toute autre réalisation dans toute autre spécialité). Dans ce cas, il faut toujours s'assurer que cela s'intègre bien à l'un des projets de l'année dans les enseignements professionnels.

### **Langue vivante**

Le programme de langue vivante de la voie professionnelle insiste sur la réalisation de tâches complexes au moyen des activités langagières. Il vise à faire travailler l'élève dans une perspective actionnelle qui peut conduire dans cet horaire à la mise en œuvre d'une réelle activité professionnelle, du type :

- utilisation d'une notice technique en langue étrangère pour la réalisation d'un protocole pour la formation des intérimaires ;
- commande de pièces chez un fournisseur étranger ;
- analyse en vue d'une contribution à la réponse à un appel d'offres pour un ouvrage, au moyen des termes techniques exprimés en langue anglaise dans le cadre des marchés internationaux ;
- accueil d'une clientèle étrangère ;
- expliquer et argumenter sur un menu, un processus, une démarche auprès d'interlocuteurs d'origine étrangère ;
- contacts avec des entreprises étrangères dans le cadre de la recherche d'une formation en milieu professionnel ;
- organisation d'un séminaire international pour un employeur ;
- dans le cadre d'un projet lié à la spécialité Logistique et Transport, communication en langue étrangère.